

AGROFORESTERIE & APICULTURE

NOURRIR ET PROTÉGER LES ABEILLES



POURQUOI ASSOCIER ARBRES ET ABEILLES ?

- Fournir des aliments variés et riches aux moments clés de l'année ?
- Constituer une pharmacie indispensable à la survie des abeilles ?
- Créer un microclimat plus favorable au rucher
- Apporter des nouvelles productions ? Bois ? Fruits ?

Des haies fleuries aux alignements d'arbres en plein champ, l'agroforesterie peut contribuer à lutter contre la dépopulation apicole dans nos campagnes, à abriter l'ensemble de la faune sauvage, mais aussi à créer des nouvelles sources de revenu.

SE FORMER AUTREMENT

Ce **cycle de formations techniques** croise outils numériques, visites de terrain et ateliers pratiques.

Il est composé de 3 différents modules, **à chacun de se construire un parcours adapté !**

PROGRAMMES

PRÉPARER LA FORMATION

En amont des journées de formation, jusqu'à 8 h de cours en ligne seront disponibles sur la plateforme **I-COSYSTEME** (www.icosysteme.com)
Vous y retrouverez des vidéos techniques vous permettant d'acquérir des **notions indispensables pour suivre les différents modules :**

- Diversité des pratiques agroforestières
- Principes de fonctionnement des systèmes agroforestiers
- Rentabilité d'un projet agroforestier
- Services écosystémiques (biodiversité, protection climatique, auto-fertilité...)
- Aspects juridiques et réglementaires

MODULE (1) "DÉCOUVERTE"

23 octobre 2018 (Cardet - Gard)

Visite de ferme en agroforesterie, Jean-Michel Gallifet (Cardet), apiculteur et producteur de PPAM : Présentation de la ferme, son histoire, l'intégration de l'agroforesterie, réflexions sur les avantages et les inconvénients des pratiques agroforestières du point de vue agronomique, environnementale, économique et humain.

MODULE (2) "MÉTHODES DE MONTAGE DE PROJET"

5 novembre 2018 (Anduze - Gard)

- Présentation des méthodes de conception d'un projet agroforestier (diagnostic de ferme, schémas de plantation, sélection des végétaux et des fournitures, plan d'investissement et de financement, plantation...)
- Réalisation d'un diagnostic de ferme : Comment acquérir et analyser les éléments indispensables à la construction de son projet agroforestier

MODULE (3) "FORMATION-ACTION"

9 et 10 ou 14 et 15 janvier 2019 (Anduze - Gard)

- Réalisation de plusieurs diagnostics de ferme par et chez les participants.

- Atelier pratique - « Monter et valider son projet agroforestier »

Les participants travailleront à leurs projets agroforestiers à travers une réflexion partagée et avec l'accompagnement des intervenants. En fin de formation, les projets finalisés seront discutés et validés collectivement.

INTERVENANTS

Daniele ORI & Pierrick GOUHIER, formateurs et conseillers en agroforesterie pour le bureau d'étude **AGROOF**

BON A SAVOIR !

UTILISEZ CETTE FORMATION POUR RENOUVELLER VOTRE CERTIPHYTO

Cette formation fait l'objet d'une demande de labellisation ECOPHYTO. Les contributeurs VIVEA pourront ainsi faire valoir leur participation à cette formation dans le cadre du renouvellement de leur certificat Ecophyto.

Pour en savoir plus, téléchargez la : [fiche mémo VIVEA – Ecophyto](#)

NOUS AVONS PENSE' A (QUASI) TOUT....

Feuilles, crayons et équerre... nous mettons à votre disposition tout ce qu'il faut pour dessiner vos projets, ainsi que notre **bibliothèque nomade**.

MAIS NE VENEZ PAS LES MAINS VIDES !

Pour qu'on puisse vous aider à monter vos projets de manière personnalisée, pensez à **apporter un maximum de renseignements** au sujet du contexte de plantation :

- Cartes parcellaires (Cadastrales)
- Photos satellitaires (Géoportail, GoogleEarth)
- Photos de terrain
- Analyses de sol (Laboratoire, Herody, fosses pédologiques...)
- Inventaire flore (Plantes bio-indicatrices, photos plantes locales...)
- Données climatiques (www.infoclimat.fr, www.meteociel.fr)

Et si vous avez un ordinateur portable, embarquez-le, il pourra certainement vous aider (accès à internet gratuit).

...ET POURQUOI PAS CHEZ VOUS ?

Les visites de terrains pourraient se faire directement chez vous.

Si vous avez envie qu'on se penche sur votre cas concret, pensez à nous le signaler par retour de mail en nous précisant en quoi cela vous intéresse et où se situe votre terrain.



CONDITIONS DE PARTICIPATION

FORMATION FINANÇABLE A 100% POUR LES CONTRIBUTEURS VIVEA :

Chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, porteur de projet en cours d'installation : **les frais pédagogiques sont entièrement couverts par VIVEA.**

SI VOUS ETES SALARIE, nous pouvons établir un devis et une convention de formation afin que vous puissiez bénéficier d'une prise en charge par votre OPCA.

POUR TOUTE AUTRE SITUATION, nous contacter.

Quel montant sera décompté de votre plafond annuel VIVEA ?

Depuis 2018, chaque contributeur VIVEA dispose d'un plafond annuel de 2000 € pour se former. A chaque parcours, son montant ! A titre indicatif, comptez un montant de 688 € minimum (journée découverte, avec Icosystème) à 1318 € (parcours complet (3 modules) - montant à répartir sur 2018 et 2019). **Contactez-nous pour connaître le montant propre à votre parcours !**

Retrouvez les **conditions générales** et toutes les infos sur notre catalogue de formation : [cliquez ici !](#)

POUR S'INSCRIRE

Inscription en ligne : [cliquez ici !](#)

Contact : Stéphanie HOSFORD
Chargée de projets FD CIVAM 30
Tél : 04 66 77 10 83
Mail : hosford@civamgard.fr

Retrouvez toutes ces informations sur nos sites web :
www.civamgard.fr et
<http://www.icosysteme.com/calendrier-de-nos-formations/>